

Le SMMAG retenu pour participer au programme COLISACTIV'

Le principe du programme ColisActiv' est de financer le surcoût actuel engendré par l'usage d'un mode de livraison actif par rapport à un véhicule thermique via une prime versée au livreur **pour les livraisons de colis sur les derniers kilomètres.**

Son objectif est d'impulser une dynamique visant à augmenter les flux confiés aux entreprises qui effectuent des **livraisons à vélo ou à pied** afin de leur permettre de densifier leurs tournées de livraisons et de réduire ainsi leur coût.

Ce programme ColisActiv' rejoint les objectifs du plan d'action pour une logistique urbaine durable sur la métropole grenobloise et du Plan de Déplacement Urbain (PDU) du SMMAG qui prévoient **d'encourager les bonnes pratiques réduisant les nuisances et l'impact environnemental des livraisons.**

Attention, la prime accordée dans le cadre du programme ne concerne que les colis livrés en tournées, hors alimentaire, hors messagerie et hors courses (livraison point à point).

Le projet est actuellement à l'étude sur 17 communes à forte densité de la Métropole et de la Communauté de Communes Le Grésivaudan, l'expérimentation devant débuter au début de l'année 2021

Liste des communes pré-sélectionnées à ce stade:

Grenoble, Echirolles, St-Martin-d'Hères, Fontaine, Eybens, Le-Pont-de-Claix, St-Egrève, Saint-Martin-le Vinoux, Meylan, Seyssinet-Pariset, La Tronche, Gières, Seyssins, Sassenage, Montbonnot Saint Martin (Inovallée), Crolles et Pontcharra.

Le SMMAG se félicite d'avoir été retenu parmi les 4 territoires pilotes.

Plus d'informations sur le programme : <https://colisactiv.city/>